

**RAPPORT D'ÉVÈNEMENTS DU 08 OCTOBRE AU MATIN VERS 09:00 AM ST-SOPHIE  
ET DEMANDE D'ARRESTATION POUR MENACES MULTIPLES  
(01)**

**CANEVAS DE POURSUITES AU CRIMINEL CONTRE LA POLICE ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
(02)**

**I**l existe plusieurs type d'agression et de provocation. Certaines sont verbales, d'autres sont des menaces pouvant générer des accidents ou des risques de mortalité, mais qu'arrive t'il quand toutes ce menaces sont réunis et que la police arrête la victime et semble fraterniser avec l'agresseur ? Le 08 octobre 2018 au matin une personne dont je ne connais pas le nom est venu près moi sur une route supposément privée avec une annonce de la ville de St-Sophie indiquant la rue ..Kirk.. et se met a me questionner sur l'endroit ou j'ai campé en mentionnant que tout ce je vois est a lui (l'agresseur). Dans cette échange verbales pas une minutes d'un ton conciliateur n'a été manifesté par cette personne. Ce ton est passé directement a des menaces verbales en mentionnant que je devais m'identifier parce que ses chiens !! ont jappé toute la nuit ??? Il s'agit d'un prix en la matière, celui d'un crétin qui se prend pour le bon Dieu. Lorsque ces événements sont arrivé je quittais tranquillement ce site (privé?) près des lignes de hautes tensions d'Hydro-Québec avec au bout de la route une fin de terrain plus ou moins sauvage.

.. cé quoi ton nom..  
..ou t'était campé..

**C**ette personne après m'avoir engueulé et menacé pendant plusieurs minutes s'est éloigné. Un peu plus loin je me suis retourné pour voir son numéro de plaque et il est revenu a l'assaut en me criant des bêtises du genre;

..cé quoi ton Ostie de problème.. (répété a plusieurs reprises)  
..cé tout a moé icite tout ce tu voé..

J'ai ignoré ces paroles axées directement sur la provocation et le désir de commencer un combat sans équivoque en marchant vers la route 158 pour quitter cet endroit et cette personne le plus rapidement possible. Cette personne avec son camion ma couper la route, j'ai donc modifier ma trajectoire pour passé a coté et immédiatement même scénario.

.. tu va resté la toé..  
.. m'a appelé la police mon ..(sacre)..

**J**'étais de plus en plus près du fossé de la route (..KIRK..). J'ai donc modifier encore une fois ma trajectoire pour passé a coté et immédiatement même scénario s'est produit. Cette personne était à deux pieds de moi avec on ..PICK UP.. bleu (plaque L\*\*\*\*\*54 ou 79). Pour fuir cet endroit il ne restait que le fossé. Les roues du camion étaient environ a 8 pouces de la pente du fossé et la pente des cotés latéraux très prononcé (>50°). Si j'aurais utilisé le fossé et que ce crétin aurait coupé a

nouveau il m'aurait écraser avec son camion. Toutes ces actions ont été commises sous frustrations et violences de la part de cet individu.

a suivre

Pierre Michaud, PMI. ce 19 octobre 2018.

AT0119102018wsnomade.com-évènements-de-St-Sophie

**J**'ai donc appelé la police au 911 pour signaler le comportement dangereux de cet homme. Après un résumé verbal expliquant la situation la personne du 911 m'a dit de laisser parler la police en premier a cet homme. Peu de temps après la police est arrivé. Nous parlons ici de deux voitures de police de la Sûreté du Québec arrivé une après l'autre avec délais (no. 6248 et no. 7062). La police a donc parlé en premier a cet homme et peu de temps après il a quitté avec son véhicule. J'ai expliqué a ce policier la situation en lui disant que j'ai eu des menaces verbales et physiques. Le policier a simplement répliqué que je suis sous mandat pour une contravention de 2015 de Rosemère ou j'étais supposément ..soue.. en passant cela est FAUX. Aucune question sur mon agression. Ce policier a donc essayé de me voler une somme supérieur à 300,00\$ en me disant que si je ne paie pas je vais aller en prison. Je vais continuer plus tard car ici ces personnes me donne mal au cœur (maudit lâches).

Pierre Michaud, PMI. ce 19 octobre 2018.

La suite (commentaires dans l'auto de police)

**J**'ai spécifier a ce policier que cet arrestation n'a aucun sens a plusieurs reprises. De plus je lui ai dit clairement que cet arrestation bidon crée des entraves a mon dossier pour l'enlèvement de mes enfants. La réplique de celui-ci dans son auto patrouille est vous devez comprendre ..j'ai un travail a faire et je dois le faire ou une phrase allant dans le même sens... Ce policier ne fais pas son travail, il exécute simplement de petit(s) jugement(s) qui ont été rendus en privé et qui n'ont aucune valeur légale. Nous somme en 2018 et de petit(s) mandat(s) qui brime la démocratie n'ont strictement aucune valeur dans notre société. J'ai demandé a plusieurs reprises les documents ou au moins un papier qui explique pourquoi je suis en état d'arrestation, aucun document ne m'a été remis et ces petits soldats s'imaginent qu'il ont le droit de faire ça. De St-Sophie j'ai été transféré dans une prison au poste de police de Prévost. Pourquoi Prévost ? Ou résident ces pseudos policiers ? La personne qui m'a agressé réside ou ? Voilà les questions auxquelles ces personnes devront répondent devant une cour criminelle.

La suite un peu plus tard j'ai d'autres priorités.

Pierre Michaud, PMI. ce 20 octobre 2018.

**A**rrivé au poste de police j'ai eu droit a un inventaire bâcle ou j'ai signé mon nom sur la feuille des policiers avec une indication ..partiel.. compte tenu du travail qui a été fait. Où est ce papier ? J'ai eu droit a un appel pour l'aide juridique. Cet appel a été fait par un policier sans aucune inscription de nom ou référence papier a la personne à qui j'ai parlé au téléphone. Pendant cet appel le policier est sortie a l'extérieur du petit bureau dédié a cet effet. L'avocate au bout de la ligne semblait attendre mes conseils pour sortir de ce lieu. J'ai spécifié que je n'ai aucun document justificateur pour cet emprisonnement illégal et sans aucun sens. Au poste de police j'ai encore demandé ces documents qui jamais ne m'ont été fournies. Cet avocate aurait dû parler aux policiers et me libérer immédiatement. En passant cela ne sert a rien de sortir de ce local, j'ai entendu parler ces policiers de l'autre coté de la porte comme s'il étaient assis a coté de moi. Compte tenu de la perte de temps que cette pseudo avocate ma fait perdre j'ai donc raccrochez au nez de cette personne.

Une question pour le procès existe t-il une relation hors professionnel entre cette avocate ? et ces policiers ?

Pierre Michaud, PMI. ce 21 octobre 2018.

(Événements avant le poste de police de Prévost)

**M**aintenant j'avais comme effets personnels mon vélo et mes bagages a St-Sophie. Les policiers ont divisé mes effets personnels en refusant de transporter mon vélo avec mes bagages. Il m'ont donné comme consigne de le cadenassé **si j'ai un cadenas** sur place ? Cela n'a aucun sens de laissé le vélo à cet endroit. J'ai donc pris le maximum avec moi et cadenassé le vélo après une indication de rue et sur la rue Kirk.

(Événements après le poste de police de Prévost)

Toujours la même journée vers 13:00 heures les policiers m'ont emprisonné dans une prison à St-Jérôme. Une quinzaine de minutes après mon arrivé j'ai eu droit a un coup de pied et ont m'a lancé une chaise avec encore une fois des menaces verbales et intimidations multiples.

Une autre question, que cache cette arrestation bidon ? Quelle en est la vraie cause ? Assez de perte de temps pour aujourd'hui a suivre.

Pierre Michaud, PMI. ce 22 octobre 2018.

Quelle relation existe t-il entre L'agresseur de St-Eustache, un policier de la SQ a qui j'ai remis une fiche d'enlèvement d'enfant près de Shawinigan voilà quelque années et un inconnu rencontré sur la piste cyclable a qui j'ai remis une FEE près de Victoriaville tous en prison ?

Une libération anticipé pour cet emprisonnement illégal n'efface en rien la poursuite au criminel contre la police et le gouvernement du Québec de Pierre Michaud. Sachez l'indice global des échanges commerciaux risque d'être modifié sérieusement quand j'en aurai fin avec cette bande de crétins qui se prennent pour des ..dirigeurs...

**A**près ma libération avec mes bagages de vélo et sans aide de transport, billet, ou orientation je me suis dirigé vers St-Sophie chercher mon vélo. A mon arrivé j'ai constaté que mon vélo a été manipulé. Les deux pneus étaient mous, (.slow.), un des boulons de la roue arrière a été desserré, l'arbre avec les roulement a bille desserré créant un jeu axial excessif pour la roue arrière, et autres.

Bon il est temps de terminer cette farce qui va coûter a la province de Québec une somme comportant plusieurs zéro en plus des 800 000 000\$ qui seront réclamé dans le cadre de mes poursuites contre le gouvernement du Québec.

### **C**AHIER DE CHARGE EN BREF

- Agressions physiques avec un véhicule motorisé
- Agressions verbales causant préjudices
- Refus d'aide pour ces agressions de la police
- Emprisonnement illégal
- Entrave a la justice
- Complicité dans une cause d'enlèvement d'enfants visant la résolution d'un dossier criminel.
- Mise en situation volontaire visant l'agression de Pierre Michaud en prison
- etc.

**FIN du document préliminaire.**



**Approbation de publication, Pierre Michaud, PMI**

PAR NUMÉRISATION

**Pierre Michaud, PMI, ce 23 Octobre 2018**